

SYNDICAT MIXTE NORMAND'INNOV	Date	15.06.2026	Folio n°	
	Délibération	2026-155		
	Nature	7.10		
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL, DES DECISIONS ET DES ARRETES DE LA PRESIDENTE				

Syndicat Mixte
Normand'Innov

Siège Social

Flers Agglo
41 Rue de la Boule – CS 149 - 61103 FLERS CEDEX
Tel : 02.33.98.44.55 – Fax : 02.33.64.38.66

SEANCE N° 24 DU 15.06.2026

20 questions numérotées 2026-137 à 2026-156

DELIBERATION

SELECTION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES EN VUE DE SA PROPOSITION A LA FUTURE SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE CHARGEE DE L'EXPLOITATION DU CENTRE D'ESSAIS DYNAMIQUES

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Syndical, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni dans les locaux du Centre d'Essais Dynamiques 2 – Zone de Normand'Innov – 61100 CALIGNY, sous la présidence de Sophie GAUGAIN - Présidente du Syndicat Mixte, sauf pour les questions n° 2026-142 et n° 2026-143, présidées par Laurent BEAUVAIS.

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Conseillers titulaires : Catherine MEUNIER (RN) – Julie BARENTON-GUILLAS (RN) – Laurent BEAUVAIS (RN) – Jérôme NURY (CD) – Alain LANGE (CD) – Lori HELLOCO (CD) – Jérémy PREVOST (FA) – Jacques FORTIS (FA) – Gilles RABACHE (FA)

Conseillers suppléants : Bertrand DENIAUD (RN) – Aristide OLIVIER (RN) – Thierry LIGER (RN) – Jean DELALANDRE (RN) – Sylvie THIEULENT (CD) – Marie-Françoise FROUEL (CD) – José COLLADO (CD) – José COLLADO (FA) – Jean-François BRISSET (FA) – Tâm NGUYEN (FA)

Tous présents, à l'exception de :

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
/	/	/

Procurations :

Mandant	Mandataire	Questions
/	/	/

Excusé : /

Absents : Alain LANGE et Lori HELLOCO (ensemble de la séance)

EFFECTIF En exercice : 10 Quorum : 6	Questions	Présents	Votants
	2026-137 à 2026-141	8	8
	2026-142 et 2026-143	7	7
	2026-144 à 2026-156	8	8

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Compte rendu affiché le :	Date d'affichage
09.06.2026	10 H 05	Jacques FORTIS	12 H 45	22.06.2026	24.06.2026

R A P P O R T

Présenté par
Sophie GAUGAIN
Présidente

Syndicat Mixte NORMAND'INNOV		N°	Date	Question	
CONSEIL SYNDICAL	Séance	24	15.06.2026	N° d'ordre	N° délibération
				19	2026-155

OBJET	SELECTION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES EN VUE DE SA PROPOSITION A LA FUTURE SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE CHARGEE DE L'EXPLOITATION DU CENTRE D'ESSAIS DYNAMIQUES
-------	--

YZ/EA

Chers collègues,

Le Centre d'Essais Dynamiques est actuellement géré en régie publique par le Syndicat mixte et le sera dès le début de l'année 2027 par une Société d'économie Mixte.

La future société d'économie mixte locale, une fois constituée et immatriculée, disposera de la personnalité morale et aura vocation à assurer la gestion et l'exploitation du Centre d'Essais Dynamiques dans les conditions définies par ses statuts et, le cas échéant, par les actes contractuels conclus avec le Syndicat mixte.

La désignation d'un commissaire aux comptes constitue une obligation légale pour les sociétés d'économie mixte locales.

Préalablement à la constitution effective de la société, il appartient au Syndicat mixte Normand'Innov, en sa qualité de porteur du projet et de futur actionnaire, d'organiser les diligences préparatoires permettant d'identifier, via une consultation, un professionnel susceptible d'être proposé à la nomination dans les statuts constitutifs ou lors de l'assemblée générale constitutive de la future société.

Cette démarche préparatoire ne vaut donc pas nomination définitive du commissaire aux comptes par le Syndicat mixte, celle-ci relevant de la future société d'économie mixte locale selon les formes prévues par les textes applicables.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 – PRENDRE ACTE** de l'obligation qui pèse sur la future société d'économie mixte locale de désigner au moins un commissaire aux comptes, conformément aux dispositions applicables aux sociétés d'économie mixte locales.
- 2 - APPROUVER** le principe d'une consultation destinée à choisir un commissaire aux comptes susceptible d'être proposé à la nomination par la future société d'économie mixte locale.
- 3 - AUTORISER** Madame la Présidente ou son représentant à engager toutes les démarches nécessaires et signer tous documents afférents à cette affaire.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-256104050-20260615-2026-155-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2026
Publication : 24/06/2026

La Présidente,

Sophie GAUGAIN